Formation Tourisme et Handicap à l'attention des conseillers en séjour des OT

PRESTATION FRANCE

Type de rendez-vous :

Formations

Marchés d'intervention :

France

Public attendu :

Professionnels français

A partir du
16 janvier 2025

Pourquoi participer

- Objectif 1 : connaître les quatre principales familles de déficiences et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label Tourisme et Handicap,
- Objectif 2 : être capable de procéder au recensement de l'offre accessible de son territoire et organiser son espace d'accueil,
- Objectif : être en capacité de présenter l'offre adaptée de son territoire.

Description

Pas de session prévu pour le moment.
Lieu
Atout France, 200/216, rue Raymond Losserand - 75014 PARIS
Format de l'operation
Formation Tourisme et Handicap à l'attention des conseillers en séjour des Offices de Tourisme et plus largement de toute personne en charge de l'accueil de publics et de visiteurs.
Formation en présentiel dans les locaux d'Atout France à Paris 14e, jeudi 16 et vendredi 17 janvier 2025, animée par Annette Masson, présidente de l'Association Tourisme et Handicaps.
Méthode pédagogique
Le temps de formation sera partagé entre apports théoriques et mise en situation, tours de table et échanges d'expériences.
Méthode d'évaluation et suivi de l'exécution de la formation
Un questionnaire d'évaluation des compétences et recueil de besoins est complété par les participants en amont de la formation,
A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation des acquis est complété par les participants ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.
Moyens techniques
La formation se déroule dans une salle de réunion située au 200/216, rue Raymond Losserand, Immeuble Le Jour, à Paris 14e. La salle est équipée de tables et chaises, paperboard, d'un système de diffusion du support de la formation et d'un accès internet wifi.
Support et attestation
Un support de stage et une attestation seront remis à chaque participant à l'issue de la formation. L'attestation sera conforme aux exigences du label dans le cadre de la labellisation d'un Office de Tourisme.
Durée : 14 heures
Accessibilité : en cas de mobilité réduite d'un inscrit, nécessitant une adaptation particulière de la formation, Atout France vous remercie de bien vouloir lui signaler, par mail avant **jeudi 9 janvier 2025, à isabelle.chevassut@atout-france.fr ou christelle.leroy@atout-france.fr** afin de lui permettre de mettre en place les dispositions nécessaires.
Les modalités d'accès à la formation : les inscriptions sont possibles : à partir du formulaire d'inscription en ligne (bouton Inscription en haut à gauche) ou à l'aide du bulletin d'inscription téléchargeable ci-dessous à adresser, complété, à formations@atout-france.fr
Le délai d'accès à la formation est de 7 jours précédents le 1er jour de la formation. Ce délai est indicatif. En fonction du nombre d'inscrits, il pourra être réduit. N'hésitez pas nous consulter pour connaître les places disponibles.

Conditions

Précisions tarifaires
Adhérent Atout France : 665,00 € HT, soit 798,00 € TTC
Non Adhérent : 885,00 € HT soit 1 062,00 € TTC
Le coût de la formation peut être pris en charge par votre OPCO (Afdas, Akto, OpcoMobilités,

Uniformation, Atlas, OPCO2i).
Le déjeuner des deux journées de formation se déroule au restaurant d'entreprises de l'immeuble Le Jour. Il réunira les participants et la formatrice. Son coût est inclus dans celui de la formation.

Cible du rendez-vous

Profil des participants ciblés
Cette formation s'adresse aux collaborateurs des Offices de Tourisme, conseillers en séjour, référents Tourisme et Handicap, et plus largement à toute personne en charge de l'accueil de visiteurs et de publics.
Nombre de participants attendus
Dans un souci de qualité, le nombre de participants est restreint.
Inscrivez-vous sans tarder !

Contact(s)

Isabelle CHEVASSUT - Responsable formations
- isabelle.chevassut@atout-france.fr

Christelle LE ROY - Paris - Siège social
- christelle.leroy@atout-france.fr